

# dossier

**Le Conseil Général est le  
premier acteur du revenu  
et du lien social en Moselle**



→ BUDGET PRIMITIF 2011

# La Moselle, plus que jamais solidaire et déterminée

**LE MOMENT DU BUDGET CONSTITUE TOUJOURS UN TEMPS PARTICULIER DANS LA VIE D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE.** C'est le moment de l'action et du choix après celui de la réflexion. En Moselle, comme partout ailleurs, l'exercice s'avère de plus en plus délicat. Mais les Mosellans peuvent compter sur la détermination et le soutien de leur Département : en 2011, comme par le passé, grâce à une situation financière saine, le Conseil Général garde le cap. Sans rien renier de ses engagements pour la Moselle, notamment en matière de cohésion sociale, d'éducation et d'aménagement des territoires. PAR CHRISTELLE FÉNÉON

**D**epuis plusieurs années déjà, le Conseil Général de la Moselle est le premier acteur du revenu et du lien social du département. Il est, de par ses missions, la collectivité de toutes les solidarités, présente à chaque étape de la vie des Mosellanes et des Mosellans. Le Conseil Général est aussi, par choix, le premier contributeur aux investissements des communes et des intercommunalités, puisqu'il apporte en moyenne trois fois plus que l'État, l'Europe et la Région réunis.

Bien sûr, le poids grandissant des compétences sociales, l'impact encore prégnant de la crise économique et financière, ainsi que les incertitudes qui pèsent sur le niveau effectif des recettes du Département rendent chaque année plus difficile l'élaboration du budget. Néanmoins, le Département affiche une situation financière historiquement saine, fruit d'une longue tradition de gestion rigoureuse et vigilante. Cela lui permet d'assumer pleinement toutes ses compétences, et de poursuivre ses politiques volontaristes, porteuses d'ambition pour la Moselle.

→ CHIFFRES CLÉS

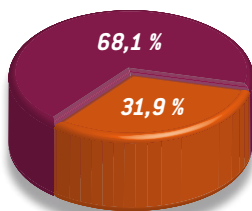
**1 073 400 000 €**  
pour la Moselle  
et les Mosellans

Fonctionnement	68,1 %	730,83 millions d'€
Investissement	31,9 %	342,57 millions d'€

→ Le budget principal 2011 s'équilibre à 1 073 400 000 €.

→ Il convient d'y ajouter 51,7 millions d'euros pour les six budgets annexes de la collectivité : le service de transports d'élèves, les Jardins Fruitiers de

Laquenexy, le centre piscicole du Domaine de Lindre, le Satese [service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration], les sites culturels départementaux, ainsi que le RHD 57 [réseau haut débit de la Moselle].



**DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DE SOLIDARITÉ À LA HAUSSE**

En 2011, la hausse des dépenses sociales est évaluée à + 4,4 %. Le Conseil Général consacra cette année plus de 467 M€ aux dépenses de cohésion sociale, socle des politiques départementales. Il jouera ainsi pleinement son rôle d'amortisseur social dans plusieurs domaines en dépensant :

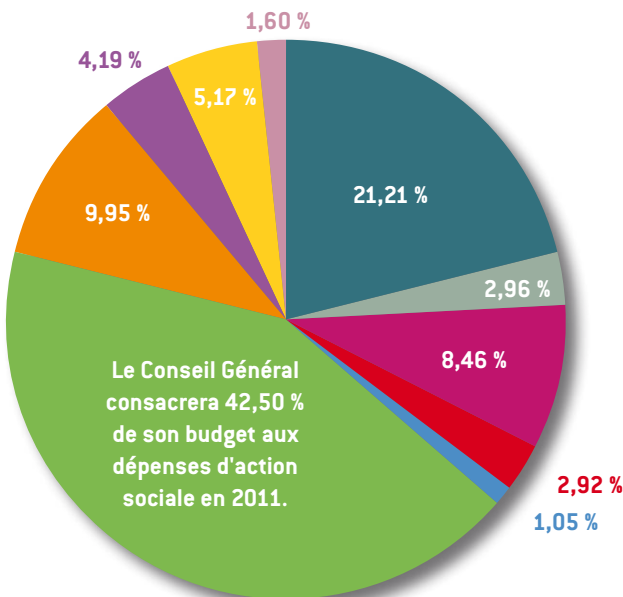
→ 183 M€ pour l'aide sociale en faveur des personnes âgées et handicapées (Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile ou en établissement, Prestation de Compensation du Handicap, frais d'hébergement divers...). Le nombre de bénéficiaires de l'APA est évalué à 13 000 cette année, soit une progression de 6,7 %. À signaler également : 450 lits d'EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) seront ouverts cette année, trois fois plus qu'en 2010. Ces créations nécessitent des subventions départementales élevées ; entre 17 500 € et 24 000 € par lit.



→ DÉPENSES PAR FONCTION EN 2011

**Une collectivité solidaire par nature**

Services généraux	21,21 %
Sécurité	2,96 %
Enseignement	8,46 %
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2,92 %
Prévention médico-sociale	1,05 %
Action sociale	42,50 %
Réseaux et infrastructures	9,95 %
Aménagement et environnement	4,19 %
Transports	5,17 %
Développement économique	1,60 %





© GETTY IMAGE

## → FISCALITÉ LOCALE

### Pas d'augmentation de la pression fiscale

En dépit de l'augmentation des dépenses sociales et de sa volonté de ne pas réduire ses investissements, le Conseil Général de la Moselle a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale en 2011. Pour cela, il a recours à un endettement mesuré et maîtrisé, ne mettant en péril ni la solidité budgétaire de la collectivité, ni sa capacité d'agir dans le futur.

À compter de cette année, les modes de financement des collectivités locales sont bouleversés. Ainsi, les Départements ne bénéficieront plus de la taxe d'habitation, ni de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ils n'exercent plus leur pouvoir fiscal qu'en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), récupérant en outre la part régionale de cette taxe. Ainsi, le fait que le taux départemental de TFPB passe cette année de 7,80 % à 11,75 % ne signifie en aucun cas une « facture » alourdie pour le contribuable. Cela représente simplement l'ajout de la part régionale à celle du Département.

- 129 M€ pour l'insertion sociale et professionnelle (centrée essentiellement autour du versement du RSA et des dispositifs d'accompagnement).
- 113 M€ pour l'aide aux familles et à l'enfant (protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, prévention...).

### PRÈS DE 98 MILLIONS D'EUROS POUR L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

- L'éducation et la jeunesse sont deux politiques départementales phares. La gestion du réseau départemental des collèges (48 M€ consacrés en 2011 au fonctionnement de l'enseignement) est à ce titre le cœur de mission du Conseil Général.
- Le Département s'attache parallèlement à offrir une carte scolaire adaptée aux réalités du terrain en réalisant de nombreux investissements (41 M€ en 2011). Les projets de reconstruction des collèges de Sarralbe, Kédange-sur-Canner, Morhange sont engagés, tout comme ceux de restructuration des collèges d'Amnéville, Maizières-lès-Metz, Vigy, de la cité Mangin de Sarrebourg et des Hauts-de-Blémont à Metz. Plusieurs autres opérations sont en cours, comme les restructurations du collège de Bitche et de Pierre-Adt à Forbach.

### DES INVESTISSEMENTS STABLES, MAINTENUS À UN NIVEAU SATISFAISANT

- Au total, les crédits consacrés aux dépenses d'investissement s'élèvent à plus de 232 millions\*, soit un niveau équivalent à 2010, si l'on exclut les crédits d'équipement exceptionnels octroyés l'an passé aux acquéreurs de cottages Center Parcs.
- Sur ce montant, près de 91 millions seront mobi-

lisés pour soutenir les projets portés principalement par les communes et leurs groupements en 2011. Principal outil de cette aide majeure apportée par le Département, le Pacte Aménagement 57 est essentiel à la vitalité de toute la Moselle. À titre d'exemple, il a déjà permis au Conseil Général de mobiliser plus de 108 M€ en faveur de plus de 1 200 projets locaux d'investissement entre juin 2009 et juin 2011. Ces 1 200 projets sont autant de chantiers et de réalisations qui renforcent les territoires mosellans, avec un impact indéniable sur l'aménagement des villes et des villages, mais aussi sur l'économie, par la masse de commandes passées aux entreprises qu'ils représentent.

- En matière de développement des territoires, le Conseil Général assume également son statut de collectivité solidaire.

\* hors crédits revolving.